



## Déclaration de la Commission exécutive de la CGT Educ'action

Notre confédération est confrontée depuis plusieurs semaines à une succession de révélations, contraires aux valeurs portées par la CGT, concernant le secrétaire général de la CGT.

Celles-ci s'appuient sur des dysfonctionnements réels et des faits reconnus par le principal intéressé. Elles révèlent des dérives antidémocratiques ainsi que des problèmes liés à la stratégie syndicale et à l'orientation.

La commission exécutive de la CGT Educ'action demande que toute la transparence soit faite sur les dépenses engagées.

Une analyse et un bilan critique du fonctionnement démocratique de la CGT à tous les niveaux doivent être menés.

La commission exécutive de la CGT Educ'action considère que dans l'intérêt de notre confédération et de nos syndiqués, le secrétaire général ainsi que le bureau confédéral de la CGT ne peuvent plus exercer leur mandat. Ils doivent cesser leur fonction, la commission exécutive confédérale doit assurer la direction de la CGT jusqu'au prochain congrès.

Dans l'immédiat, la CGT Educ'action, agira pour que le CCN extraordinaire prévu en janvier, puisse prendre les décisions qui s'imposent pour mettre un terme à la situation actuelle.

Vendredi 12 décembre 2014